

*Exemplaire destiné à la mise à disposition du public,
limité à la partie technique de l'aménagement
conformément aux dispositions de l'article D212-6 du code forestier*

Aménagement forestier

AMENAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE DE MONTBELIARDOT

Département(s) : 25 - Doubs

2013 - 2032

Surface cadastrale 59,59 83 ha

Surface retenue pour la gestion 59,60 ha

Altitudes extrêmes : 850 m - 925 m

Schéma régional d'aménagement : Franche-Comté

NOTE DE PRESENTATION
AMENAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE DE MONTBELIARDOT
2013 - 2032

Le contexte :

Surface en sylviculture : 59.30 ha
Surface hors sylviculture : 0.30 ha (emprise de ligna EDF).

Stations : Niveau de fertilité (en % de la surface totale):

- Fertilité moyenne : 10 %
- Fertilité bonne à élevée : 90 %

Peuplements forestiers :

Structure régulière sur 90% de la surface, irrégulière sur 10%.

Répartition des essences forestières (% de la surface boisée) :

- Sapin: 51%
- Epicéa: 38%
- Hêtre: 8%
- Autres feuillus: 3%

Volume sur pied : estimé à 301 m³ à l'ha.

Production moyenne estimée à 9.8 m³/ha/an.

Les enjeux principaux de la forêt :

- 1) Enjeu de production :
 - Fort sur 54 ha.
 - Moyen sur 6 ha (stations de production moyenne).
- 2) Enjeu écologique :
 - Ordinaire sur 60 ha.
- 3) Enjeu social faible sur l'ensemble de la forêt.
- 4) Enjeu protection contre les risques naturels: sans objet.

Bilan de l'aménagement précédent : 1988 - 2012

Surface à régénérer prévue: 10.87 ha
Surface effectivement régénérée: 19.16 ha dont 8.55 ha hors du groupe de régénération suite à la tempête de 1999 (parcelles 1 et 7).

Récolte prévue : 14000 m³, soit 560 m³/an
Récolte effective : 16190 m³, soit 648 m³/an

La proportion de chablis par rapport au volume total des récoltes entre 1988 et 2012 est de 30%.

Principaux objectifs de l'aménagement forestier : (2013 - 2032)

Traitement:

Le traitement en futaie régulière sera maintenu sur la totalité de la forêt compte tenu de la structure actuelle des peuplements, régulière sur 90 % de la surface. Toutefois on conservera la structure irrégulière dans les peuplements concernés.

Critères d'exploitabilité:

Sapin et épicéa:

Age: 110 ans

Diamètre: 55cm

Effort de régénération: 2013 - 2032

Surface à terminer: 4.64 ha (parcelles 1 et 9).

Surface à ouvrir : 11,22 ha (dont surface à ouvrir sans la terminer: 6,58 ha parcelle 5).

Le programme d'actions prévoit :

pour les coupes :

Groupe de régénération: parcelles 1pie, 5 et 9, soit 11.22 ha

Coupes apériodiques avec une possibilité volume annuelle de 268 m³.

Groupes de préparation (parcelle 4), et **d'amélioration** (parcelles 1pie, 2, 3, 6, 7, 8, 9 et 10)

Coupes périodiques à la rotation de 7 ans avec un volume présumé réalisable annuel de 310 m³.

Soit un volume annuel présumé réalisable sur **l'ensemble de la forêt de 578 m³**

pour les travaux :

Travaux sylvicoles : 2798 euros/an

Travaux de maintenance : 283 euros/an

Travaux d'Infrastructure: 585 euros/an

Soit un montant total des travaux estimé à **3666 euros en moyenne par an.**

Bilan prévisionnel annuel (euros 2012) avec rappel du bilan passé (période 1988-2012)

Recettes nettes de frais d'exploitation prévues 2013 - 2032: 24895 €

Recettes nettes de frais d'exploitation passées 1988 - 2012: 28046 €

Montant total des travaux prévus 2013 - 2032: 3666 €

Montant total des travaux réalisés 1988 - 2012: 2088 €

Frais de garderie estimés + contribution à l'ha 2013 - 2032: 2200 €

Frais de garderie 1988 - 2012: 2409 €

Bilan (hors subvention) 2013 - 2032: **19029 €**

Bilan (hors subvention) 1988 - 2012: **23549 €**

1. ETAT DES LIEUX - BILAN

1.1 Présentation générale de l'aménagement

Situation administrative	
Nom de l'aménagement	AMENAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE DE MONTBELIARDOT

N° Modification d'aménagement	
-------------------------------	--

Numéro du ou des départements de situation	25 - Doubs	
Communes de situation	Montbéliardot	Rosureux
N° ONF de la région nationale IFN de référence	310- Deuxième plateau du Jura	
Schéma régional d'aménagement de référence	Franche-Comté	

Type d'aménagement forestier	Révision d'aménagement
Arrêté du	
Décision du (modification d'aménagement)	

Période d'application	Année début	Année échéance
	2013	2032

Détail des forêts aménagées		dernier aménagement			
Dénomination	Identifiant national forêt	Surface cadastrale	date arrêté	début	échéance
Montbéliardot	F06513M	59.59 83 ha	14/01/1991	1988	2012

Surfaces de l'aménagement	
Surface cadastrale	59.59 83 ha
Surface retenue pour la gestion	59.60 ha
Surface boisée en début d'aménagement	59.30 ha
Surface en sylviculture de production	59.30 ha

COMMENTAIRES : Dossier de restructuration foncière approuvé par Arrêté Préfectoral du 28 février 2013. (Voir les annexes 1, 2 et 3 qui concernent le foncier). (Voir carte n°1 de situation en annexe).

1.2 La forêt dans son territoire

Répartition des fonctions principales par niveau d'enjeu (en ha)					
Fonction principale	enjeu nul ou sans objet	enjeu faible ou ordinaire ou local	enjeu moyen ou reconnu	enjeu fort	Total
production ligneuse	nul	faible	moyen 6 ha	fort 54 ha	60 ha
biodiversité		ordinaire 60 ha	reconnu	fort	60 ha
paysage, accueil, eau potable		local 60 ha	reconnu	fort	60 ha
protection contre les risques naturels	nul 60 ha	faible	moyen	fort	60 ha

COMMENTAIRES : Etant donné les productions calculées par comparaison d'inventaire, nous considérons que les stations Z2-4 et Z2-13 sont de bonne fertilité dans cette forêt, donc à enjeu fort de production. Les stations Z2-3, Z2-10 et Z2-20 sont à enjeu moyen de production.
(Voir carte n°4 des fonctions principales de la forêt)

Cadre réglementaire	surface concernée	références ou nom
---------------------	-------------------	-------------------

Aucun statut réglementaire n'est répertorié : Parc national, Réserves, sites, monuments, périmètre captage...

CONSEQUENCES SUR L'AMENAGEMENT : sans objet.

Eléments du territoire orientant les décisions	surface concernée	références ou nom
--	-------------------	-------------------

Il n'existe pas de pas de zonage du territoire pouvant orienter les décisions : Parc régional, Charte Forestière de territoire, ZNIEFF, Natura 2000, plans de prévention...

CONSEQUENCES SUR L'AMENAGEMENT : sans objet.

Menaces fortes imposant des adaptations de gestion	surface concernée
--	-------------------

Il n'existe pas menace forte : problèmes sanitaires graves, densité d'ongulés, incendie, risques foncier, essence inadaptée.....

CONSEQUENCES SUR L'AMENAGEMENT : à noter la présence de gui sur les sapins de la parcelle 9 entraînant une dépréciation des bois. En conséquence la mise en régénération de cette parcelle doit intervenir rapidement.

Eléments imposant des mesures particulières	surface concernée
Sensibilité des sols (tassement: sites toujours très sensibles)	2 ha

CONSEQUENCES SUR L'AMENAGEMENT : la sensibilité des sols au tassement concerne la station Z2-5 relevée dans une partie des parcelles 6 et 9. Des précautions devront être prises lors des exploitations : par exemple l'ouverture de cloisonnements d'exploitation pour la vidange des bois.

Autres éléments impactant fortement la gestion de la forêt	surface concernée
--	-------------------

Il n'existe pas d'élément recensé : aéroport, relais hertzien, mitraille, droits d'usage, dégâts de tempête...

CONSEQUENCES SUR L'AMENAGEMENT : existence d'une ligne EDF traversant les parcelles 7 et 8. Emprise de ligne d'une surface de 0.30 ha classée "hors sylviculture".

Document ONE

1.3 Conditions naturelles et peuplements forestiers

Altitudes extrêmes	minimum	maximum
	850 m	925 m

Unités stationnelles			
Code	Libellé	surface	% surface décrite
Plateaux et pentes peu marquées			
Z2-3	Hêtraie-sapinière calcicole, xérocline sur sol superficiel, sur calcaire.	1.36 ha	2%
Z2-4	Hêtraie-sapinière calcicole à neutrophile, mésophile à hygrocline, sur sol moyennement profond sur calcaire.	26.31 ha	44%
Z2-5	Hêtraie-sapinière neutrophile à acidocline, mésophile à hygrocline, sur sol profond sur calcaire.	2.37 ha	4%
Z2-10	Hêtraie-sapinière neutrocalcicole mésoxérophile sur affleurement rocheux.	1.36 ha	2%
Z2-13	Hêtraie-sapinière neutrocalcicole xérocline sur sol très superficiel sur calcaire.	9.91 ha	17%
Z2-14	Hêtraie-sapinière neutrocalcicole mésophile sur sol moyennement profond sur calcaire.	5.89 ha	10%
Z2-18	Hêtraie-sapinière à dentaire hygrosclaphile d'ubac.	1.54 ha	3%
Z2-19	Hêtraie-sapinière neutrocalcicole d'ubac.	3.83 ha	6%
Z2-20	Hêtraie-sapinière calcicole, xérocline à mésophile sur sol très superficiel, sur calcaire.	3.33 ha	6%
Z2-21	Hêtraie-sapinière neutrocalcicole sur sol moyennement profond sur calcaire.	3.40 ha	6%
TOTAL		59.30 ha	

COMMENTAIRES :

Stations Z2-4, Z2-5, Z2-13, Z2-14, Z2-18, Z2-19 et Z2-21 de bonne fertilité représentant 90 % de la surface de la forêt.

Stations Z2-3, Z2-10 et Z2-20 de fertilité moyenne représentant 10 % de la surface de la forêt.

(Voir répartition des types de station par parcelle en annexe 6).

(Voir carte n°2 des stations en annexe)

Essences présentes dans la forêt	% de la surface boisée
Libellé	
Sapin pectiné	51%
Epicéa commun	38%
Hêtre	8%
Autre feuillus	3%
TOTAL	100%

COMMENTAIRES :

Les % donnés correspondent à des surfaces boisées (Cf répartition des essences en annexe 8).

La répartition des essences en volume est la suivante: sapin 62%, épicea 31% et feuillu 7% (Cf. annexe 9)

Elles sont conformes aux potentialités des stations.

Les autres feuillus sont composés essentiellement d'érable sycomore.

Répartition des types de peuplement			
Code	Libellé	surface	% surface décrite
Peuplements réguliers résineux			
R1	Semis ou plants et fourrés résineux, hauteur < 3 m.	0.42 ha	1%
R1/R2d	Peuplements R1 et R2d en mosaïque.	8.39 ha	14%
R2d	Gaulis, 3m < hauteur, nécessitant des travaux de dépressage.	3.98 ha	7%
R2e	Gaulis, hauteur < 12m, à éclaircir.	3.95 ha	7%
R3	Haut-perchis résineux : de la 1ère éclaircie à diam < ou = à 25 cm.	7.59 ha	13%
R4	Jeune futaie résineuse, 30 cm ≤ Ø moyen < ou = à 40 cm.	5.61 ha	9%
R5	Futaie résineuse adulte, 40 cm < Ø moyen < ou = à 60 cm.	7.24 ha	12%
R5/R6	Peuplements R5 et R6 en mosaïque.	11.40 ha	19%
R6	Futaie résineuse mûre dense, Ø moyen > 60 cm	4.90 ha	8%
C	Futaie jardinée claire (G < à 20 m ²) à pourcentage de gros bois modéré.	1.62 ha	3%
E1	Futaie régularisée dans les B.M., riche (à densité résineuse élevée).	2.66 ha	4%
PB	Peuplement irrégulier feuillu à dominante petit bois.	1.28 ha	2%
BM	Peuplement irrégulier feuillu à dominante bois moyen.	0.26 ha	0%
EMP	Emprise de ligne électrique.	0.30 ha	1%
TOTAL		59.60 ha	

(Voir carte n°3 des peuplements en annexe).

Remarque: le code à retenir pour les peuplements en mosaïque est celui en gras.

COMMENTAIRES : (Cf répartition des types de peuplement par parcelle en annexe 7)

1/ Histogramme: L'histogramme fictif des classes d'âge joint (en annexe 14) montre que les jeunes peuplements (0-25 ans) sont excédentaires. Ceci étant dû à la surface régénérée ces 20 dernières années, bien supérieure à celle prévue: parcelles 1 et 7 classées en préparation régénérées sur 9.47ha suite à la tempête de 1999.

La classe d'âge 50 - 75 ans est nettement déficitaire malgré l'intégration de la parcelle 10 dans la forêt où cette classe d'âge est représentée sur plus de 3 ha.

2/ Inventaire: l'inventaire de la forêt a été réalisé en plein à l'automne 2012 sur une surface de 25.93 ha, soit 44% de la surface en sylviculture (cf. détail des surfaces inventoriées en plein en annexe 12.4).

Nous avons conservé le tarif de cubage « Schaeffer rapide n°13 » pour les résineux et les feuillus (voir annexe 11). Ce tarif semble convenir à la forêt communale de Montbéliardot (Voir les résultats de l'inventaire en plein ainsi que les données dendrométriques de chaque parcelle inventoriée dans les annexes 12).

3/ Estimation de la surface terrière

La surface terrière moyenne dans les parcelles inventoriées (25.93 ha) est de 43.5 m² à l'ha. Sur l'ensemble de la forêt, cette surface est estimée à 24.2 m² à l'ha avec comme bases d'estimation le résultat de l'inventaire pour les parcelles inventoriées en plein et les prises de données au relascope (facteur 1) pour les peuplements précomptables non inventoriés. (Voir estimation de la surface terrière par parcelle en annexe 9).

4/ Estimation du volume sur pied (cf. annexe 10).

Le volume total est estimé à 17821 m³ sur 59.30 ha (surface boisée), soit **301 m³ à l'ha**. Ce volume était estimé à 351 m³ à l'ha en 1988, il a donc baissé de 14%.

5/ Estimation de la production entre 1988 et 2012

Production à l'ha = volume/ha 2012 - volume/ha 1988 + volume/ha des récoltes entre 1988 et 2012, soit 301 m³ - 351 m³ + 294 m³ = 244 m³, soit 9.76 m³/ha/an, **arrondie à 9.8 m³/ha/an**.

(Production calculée sur la surface actualisée de l'ancienne forêt: parcelles 1 à 9, soit 55.03ha.)

2. PROPOSITIONS DE GESTION

2.1 Définition des objectifs de gestion

La note de présentation explicite les principaux objectifs de gestion retenus pour cet aménagement.

2.2 Traitements, essences objectifs, critères d'exploitabilité

Traitements sylvicoles	surface préconisée	aménagement passé
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière	59.30 ha	55.83 ha
Hors sylviculture de production	0.30 ha	
TOTAL	59.60 ha	

COMMENTAIRES : le traitement en futaie régulière sera maintenu sur la totalité de la forêt compte tenu de la structure actuelle des peuplements, régulière sur 90 % de la surface. Toutefois on conservera la structure irrégulière dans les peuplements concernés (voir carte n° 5 d'aménagement en annexe).

Essences objectif et critères d'exploitabilité					
Essences objectif	précisions	surface en sylviculture de product.	%	diamètre retenu	âge retenu (suivi surfacique)
Sapin pectiné		29.65 ha	50.0%	55	110
Epicéa commun		29.65 ha	50.0%	55	110
TOTAL		59.30 ha			

COMMENTAIRES : Les critères d'exploitabilité dépendent évidemment du niveau de fertilité des stations rencontrées dans la forêt. Ils doivent permettre de récolter le maximum de bois sains et ainsi de réduire la proportion de chablis.

Le diamètre d'exploitabilité est évalué à 55 cm pour le sapin et l'épicéa; diamètre correspondant à un âge d'environ 110 ans pour ces 2 essences. Ce sont bien sûr des critères moyens, car s'il n'est pas souhaitable de conserver des arbres de diamètre supérieur à 55 cm sur des stations de faible fertilité, des arbres jusqu'à 70 cm de diamètre en bon état sanitaire, ont tout à fait leur place ponctuellement sur stations fertiles dans les zones peu accidentées de cette forêt.

Bien que le hêtre soit une essence très bien adaptée, nous la considérons comme essence secondaire étant donné qu'elle doit rester minoritaire par rapport aux essences résineuses dans cette forêt.

2.3 Effort de régénération

Aménagement passé	surface
Surface à régénérer prévue	10.87 ha
Surface effectivement régénérée	19.16 ha

COMMENTAIRES :

Détail des surfaces régénérées dans le groupe de régénération:

Parcelle 2, surface prévue: 3.94 ha, surface effectivement régénérée: 3.94 ha
 - Parcelle 3, surface prévue: 1.40 ha, surface effectivement régénérée: 1.40 ha
 - Parcelle 8, surface prévue: 5.53 ha, surface effectivement régénérée: 5.27 ha. Surface non régénérée = 0.26 ha (peuplement de type R6)

Détail des surfaces régénérées hors du groupe de régénération suite à la tempête de 1999:

- Parcelle 1, surface régénérée: 5.05 ha (peuplement de type R1/R2)
 - Parcelle 7, surface régénérée: 3.50 ha (peuplement de type R2 et C).

Surface totale régénérée: 19.16 ha

Nouvel aménagement	
Traitements avec renouvellement suivi en surface	59.30 ha
Surface d'équilibre (Se)	10.78
Surface disponible à l'ouverture en régénération (Sd)	16.04
Contrainte de vieillissement guidant l'ouverture en régé. (Sv)	4.64
F.régulière : surface du groupe de régénération (GR)	11.22
Surface à ouvrir (So)	11.22
Surface à terminer (St)	4.64
Traitements en Taillis ou TSF	0.00 ha
Traitements avec renouvellement non suivi en surface	0.00 ha

COMMENTAIRES :

Voir **annexe 15**: calcul des surfaces Se, Sd, Sv, So, St et Sa.

Voir **annexe 16**: composition du groupe de régénération.

La surface à terminer (St) est de 4.64 ha. Elle est inférieure à la surface d'équilibre pour compenser l'excédent lié à la tempête de 1999. Elle est composée :

- De l'unité de gestion 1r composée d'une futaie mûre à dominante sapin, avec un volume arbre moyen de 3 m³, reliquat du coup de chablis de 1999.
- De la parcelle 9r composée d'une futaie mûre de stabilité moyenne, également à dominante sapin, avec un volume arbre moyen pas très élevé (2m³) mais fortement gütés.

La surface à ouvrir (So) est de 11,22 ha voisine de la surface d'équilibre.

Elle inclut la surface S4 à ne pas terminer, parcelle 5r (6.58 ha) qui est composée :

d'un peuplement riche (581 m³/ha) constitué d'une futaie adulte et mûre à dominante sapin, de bonne stabilité, avec un volume arbre moyen peu élevé (< à 2 m³).

La stabilité du peuplement, son état sanitaire, le volume de l'arbre moyen encore éloigné des critères maximaux d'exploitabilité permettent d'envisager d'étaler sa régénération sur une période largement supérieure à 20 ans permettant d'une part de laisser du temps à la régénération naturelle de sapin et d'épicéa pour s'installer et d'autre part une décapitalisation très progressive de cette parcelle, ce qui aura pour conséquence des coupes d'intensité modérée contribuant à maintenir un volume raisonnable dans cette forêt fortement décapitalisée au cours de la dernière période d'aménagement.

2.4 Classement des unités de gestion

Classement		Parcelle	UG	Surface totale	Surface en sylv.	Surface à ouvrir en régé.	Surf. à terminer en régé.	Rotation	surface du groupe		
Code	Libellé										
REGE	REGENERATION	1	1r	2.04	2.04	2.04	2.04				
REGE	REGENERATION	5		6.58	6.58	6.58					
REGE	REGENERATION	9		2.60	2.60	2.60	2.60		11.22 ha		
PREPA	PREPARATION	4		6.74	6.74			7	6.74 ha		
AMEL	AMELIORATION	1	1a	5.05	5.05						
AMEL	AMELIORATION	2		6.05	6.05			7			
AMEL	AMELIORATION	3		6.03	6.03			7			
AMEL	AMELIORATION	6		7.97	7.97			7			
AMEL	AMELIORATION	7		5.50	5.28			7			
AMEL	AMELIORATION	8		6.77	6.69			7			
AMEL	AMELIORATION	10		4.27	4.27			7	41.64 ha		
Totaux				59.60	59.30	11.22	4.64				

Document ONE

2.5 Programme d'actions : coupes

Année	Unité de programmation de coupe		Groupe	Surface UG totale	Surface à parcourir	Type de peuplement	Code coupe	VPR/ha	VPR total	Observations (dernier passage en coupe)
	P ^{lle}	UG								
2013	6	6_a	AMEL	7.97 ha	7.44 ha	FA.RXX	AMEL	70	521	2003
2014	2	2_a	AMEL	6.05 ha	1.51 ha	FA.RXX	E	36	54	2007
	6	6_a	AMEL	7.97 ha	0.53 ha	FA.RXX	E	95	50	2003
	7	7_a	AMEL	5.28 ha	0.92 ha	FA.FXX	E	33	30	
2015	8	8_a	AMEL	6.69 ha	1.32 ha	FA.RXX	AMEL	95	125	2008
2017	10	10_a	AMEL	4.27 ha	4.27 ha	FA.RXX	E	43	184	2010
2018	4	4_p	PREP	6.74 ha	6.74 ha	FA.RXX	APR	85	573	2011
2019	3	3_a	AMEL	6.03 ha	6.03 ha	FA.RXX	E	51	308	2010
2020	6	6_a	AMEL	7.97 ha	7.97 ha	FA.RXX	AMEL	86	685	2013
	7	7_a	AMEL	5.28 ha	0.86 ha	FA.RXX	AMEL	70	60	2010
2021	2	2_a	AMEL	6.05 ha	4.14 ha	FA.RXX	E	37	153	2014
	7	7_a	AMEL	5.28 ha	2.39 ha	FA.RXX	E	42	100	2014
	8	8_a	AMEL	6.69 ha	2.63 ha	FA.RXX	AMEL	24	63	2015
2024	10	10_a	AMEL	4.27 ha	4.27 ha	FA.RXX	AMEL	57	243	2017
2025	4	4_p	PREP	6.74 ha	6.74 ha	FA.RXX	APR	85	573	2018
2026	3	3_a	AMEL	6.03 ha	6.03 ha	FA.RXX	AMEL	60	362	2019
2027	6	6_a	AMEL	7.97 ha	7.97 ha	FA.RXX	AMEL	86	685	2020
	7	7_a	AMEL	5.28 ha	0.86 ha	FA.RXX	AMEL	70	60	2020
2028	2	2_a	AMEL	6.05 ha	4.14 ha	FA.RXX	AMEL	52	215	2021
	7	7_a	AMEL	5.28 ha	4.42 ha	FA.RXX	AMEL	40	177	2021
	8	8_a	AMEL	6.69 ha	4.58 ha	FA.RXX	AMEL	27	124	2021
2031	10	10_a	AMEL	4.27 ha	4.27 ha	FA.RXX	AMEL	67	286	2024
2032	4	4_p	PREP	6.74 ha	6.74 ha	FA.RXX	APR	85	573	2025

Prescriptions spéciales à mettre en œuvre

motif	localisation	prescriptions
Voir annexe 12.3: fiches de parcelle avec règles de culture par type de		

Indicateur de suivi : surface terrière (G) à récolter

G total à récolter durant aménagement	855 m ²
volume bois fort total à récolter durant aménagement	11 500 m ³

COMMENTAIRES : le volume moyen annuel présumé réalisable sur l'ensemble de la forêt est de **575 m³** dont 22 m³ feuillus. Ce volume se répartit de la façon suivante:

- Groupe de régénération: **265 m³** dont 10 m³ feuillus.
- Groupe d'amélioration et de préparation: **310 m³** dont 12 m³ feuillus.

Ce V.P.R correspond à un prélèvement moyen de **9.7 m³** par ha et par an, soit l'équivalent de la production estimée (9.8 m³ / ha / an). Il est très proche des prévisions de récolte du dernier aménagement qui étaient de 560 m³ par an.

2.5 Programme d'actions : travaux

Code Travaux sylvicoles (ITTS)	Libellé des travaux	Unités de gestion (facultatif)	Surface travaillée (ha)	Précautions / Observations	Coût total indicatif	I/E*
84 3EPC02	Régénération artificielle en épicéa commun avec feuillus précieux.	1r et 9	3	Protections des feuillus précieux. 6041€ / ha	18 123 €	I
84 1S.P01	Régénération naturelle de sapin pectiné ou épicéa commun.	1r et 9	1.64	1907€ / ha	3 127 €	I
84 1S.P01	Régénération naturelle de sapin pectiné	5	6.58 (S4)	30% du montant de la norme = 572€ / ha	3 764 €	I
84 3EPC 02 pie	Régénération artificielle en épicéa commun.	2pie	0.45	Types de peuplt. R1. 3149€ / ha	1 417 €	I
84 1S.P01pie	Régénération naturelle de sapin pectiné ou épicéa commun.	1pie, 2pie et 8pie	8.39	Types de peuplt. R1/R2d 472€ / ha	3 960 €	I
84 5S.P01	Qualification – Sapin et épicéa	1pie, 2pie et 8pie	8.39	Types de peuplt. R1/R2d 2067€ / ha	17 342 €	E
84 5S.P01	Qualification – Sapin et épicéa	7pie et 8pie	3.98	Types de peuplt. R2d 2067€ / ha	8 227 €	E
Total					55 960 €	
soit annuellement					2 798 €/an	

* Investissement ou Entretien

COMMENTAIRES :

Voir l'annexe 7 pour la surface par type de peuplement et par parcelle.

Travaux d'infrastructure (description)	Localisation	Long. (ml)	Précautions / Observations	Coût total indicatif	I/E*
Création de route empierrée accessible aux grumiers.	Parcelles 4, 5 et 6.	900	13€ / ml	11 700 €	I
Total				11 700 €	
soit annuellement				585 €/an	

* Investissement ou Entretien

COMMENTAIRES :

Des travaux conséquents de création de piste ont été réalisés au cours de la dernière période d'aménagement. Aujourd'hui, la forêt est bien desservie et ne nécessite par conséquent pas d'importants travaux d'infrastructure. Les travaux prévus consisteront à consolider une piste empierrée déjà existante dans les parcelles 4, 5 et 6 afin de la rendre accessible aux grumiers.
(Voir carte n° 5 de la desserte)

Travaux non sylvicoles (description)	Localisation	Quantité (km)	Précautions / Observations	Coût total indicatif	I/E*
Entretien du parcellaire et du périmètre	1 passage sur 40% du périmètre et du parcellaire de la forêt	4	Sans mise en peinture. 265 € / km	1 060 €	E
Mise en peinture du parcellaire et du périmètre.	2 passages sur la totalité de la forêt	19.8	180 € / km	3 564 €	E
Fourniture et pose de plaques de parcelle.	Toute la forêt	80	13.00 € / plaque	1 040 €	I
Total				5 664 €	
soit annuellement				283 €/an	

* Investissement ou Entretien

COMMENTAIRES :

Longueur totale du périmètre: 6.900 kms

Longueur totale du parcellaire: 3 kms

Document ONE

2.6 Engagement environnemental

COMMENTAIRES : aucun ilot de vieux bois retenu

Engagement environnemental retenu par le propriétaire	Retenu oui / non
Maintien de milieux ouverts, de zones humides et de lisières diversifiées	oui
Constitution d'une trame d'arbres disséminés à haute valeur biologique (morts, sénescents, à cavités)	oui
Conservation des éléments particuliers essentiels à la survie de certaines espèces (bois mort au sol, souches hautes...)	oui
Privilégier, chaque fois que possible, la régénération naturelle des essences adaptées et la sylviculture de peuplements mélangés	oui
Calendrier des coupes et travaux évitant le dérangement des espèces rares ou protégées dans les périodes sensibles de leur cycle vital	oui

COMMENTAIRES :

Compatibilité gestion proposée et objectifs Natura 2000	Résultat expertise
Natura 2000 : Niveau de compatibilité Docob et gestion préconisée	Absence de DOCOB ; l'aménagement ne génère pas d'effet notable dommageable

COMMENTAIRES :

⇒ Voir évaluation des incidences Natura 2000 en annexe

Consultations et obligations réglementaires	date
Délibération de la collectivité propriétaire	

ETUDE REALISEE PAR :

Direction de l'étude et rédaction : Pierre GIRARD

Etude de terrain et inventaires : Pierre GIRARD en collaboration avec Pascal VUILLEMIN pour l'étude de terrain et le personnel de l'UT de Maîche pour les inventaires.

Cartographie : Gérard MOREL

Rédigé le 10/07/2013
par le chef du projet d'aménagement
Signé : Pierre GIRARD

Vérfié et
Proposé le 18/07/2013
par le resp. aménagement de l'Agence
Signé : Bruno ARRIGONI

Document ONE

LISTE DES CARTES

Carte n°1 Carte de situation.

Carte n°2 Carte des stations forestières.

Carte n°3 Carte des peuplements.

Carte n°4 Carte des fonctions principales de la forêt.

Carte n°5 Carte d'aménagement (parcellaire, hydrographie), **de la desserte et des équipements touristiques.**

Document ONE

Forêt communale de Montbéliardot

Surface totale : 59.60 ha

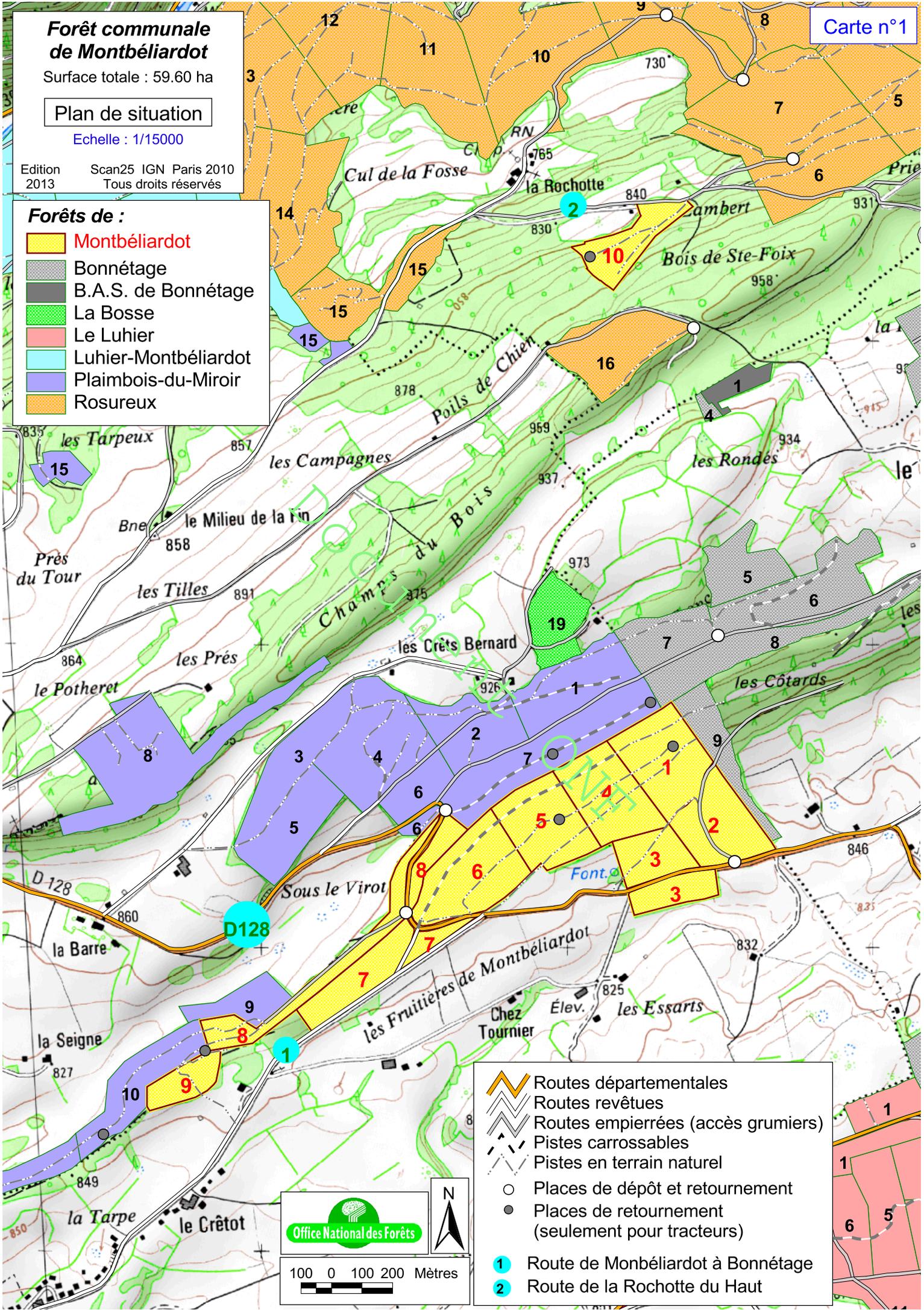
Plan de situation

Echelle : 1/15000

Edition 2013 Scan25 IGN Paris 2010
Tous droits réservés

Forêts de :

-  Montbéliardot
-  Bonnétage
-  B.A.S. de Bonnétage
-  La Bosse
-  Le Luhier
-  Luhier-Montbéliardot
-  Plaimbois-du-Miroir
-  Rosureux



-  Routes départementales
-  Routes revêtues
-  Routes empierrées (accès grumiers)
-  Pistes carrossables
-  Pistes en terrain naturel
-  Places de dépôt et retournement
-  Places de retournement (seulement pour tracteurs)
-  1 Route de Montbéliardot à Bonnétage
-  2 Route de la Rochotte du Haut

 Office National des Forêts

 N

 100 0 100 200 Mètres

Forêt communale de Montbéliardot

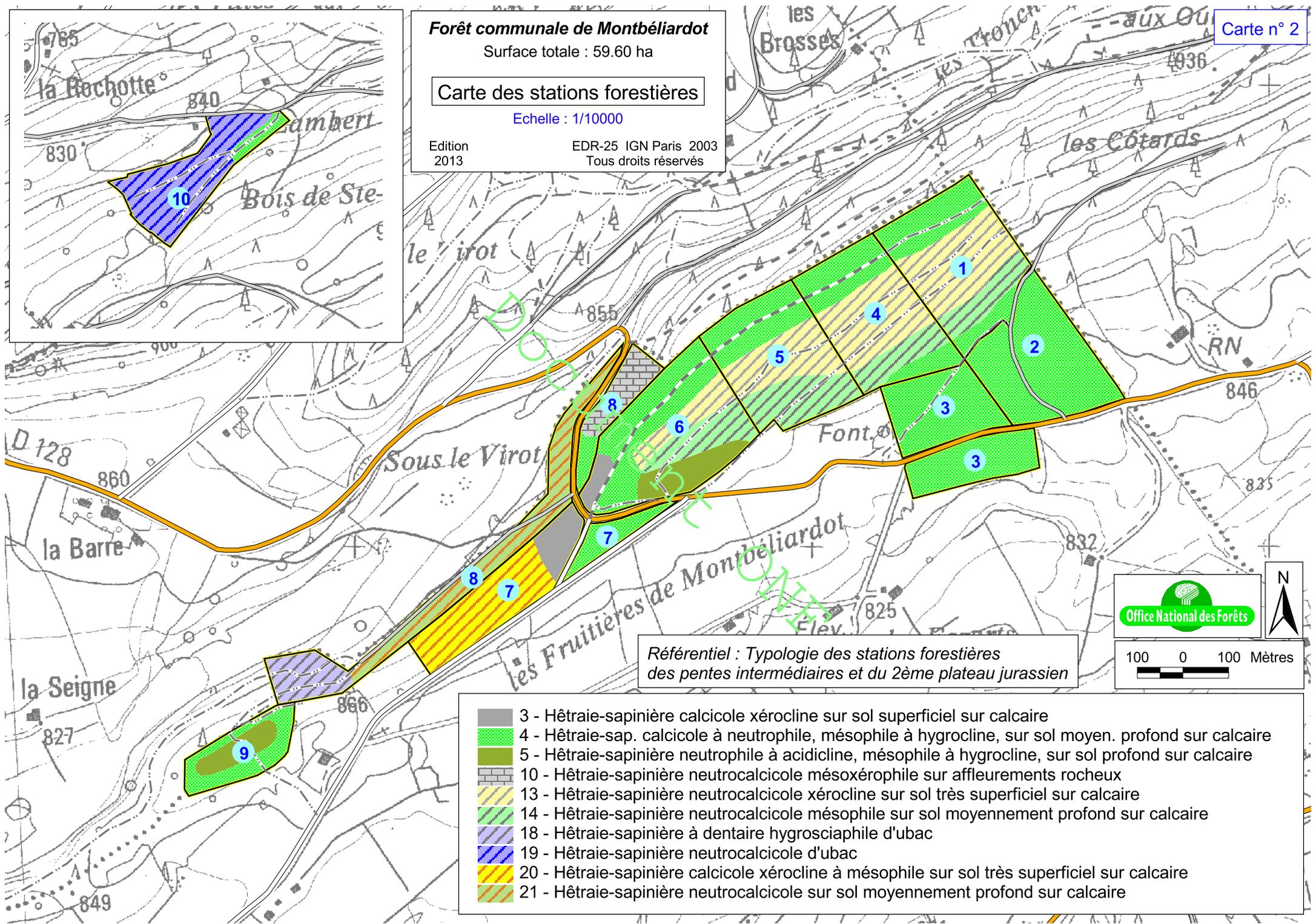
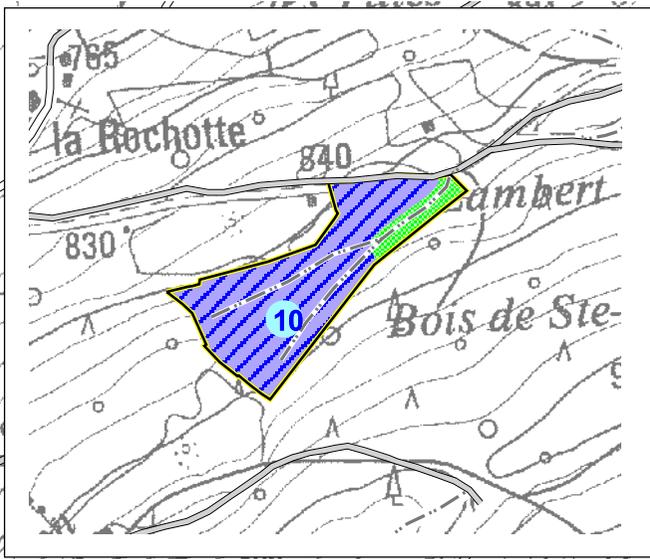
Surface totale : 59.60 ha

Carte des stations forestières

Echelle : 1/10000

Edition
2013

EDR-25 IGN Paris 2003
Tous droits réservés



Référentiel : Typologie des stations forestières des pentes intermédiaires et du 2ème plateau jurassien

Office National des Forêts

100 0 100 Mètres

- 3 - Hêtraie-sapinière calcicole xérocline sur sol superficiel sur calcaire
- 4 - Hêtraie-sap. calcicole à neutrophile, mésophile à hygrocline, sur sol moyen. profond sur calcaire
- 5 - Hêtraie-sapinière neutrophile à acidicline, mésophile à hygrocline, sur sol profond sur calcaire
- 10 - Hêtraie-sapinière neutrocalcicole mésoxérophile sur affleurements rocheux
- 13 - Hêtraie-sapinière neutrocalcicole xérocline sur sol très superficiel sur calcaire
- 14 - Hêtraie-sapinière neutrocalcicole mésophile sur sol moyennement profond sur calcaire
- 18 - Hêtraie-sapinière à dentaire hygrosclaphile d'ubac
- 19 - Hêtraie-sapinière neutrocalcicole d'ubac
- 20 - Hêtraie-sapinière calcicole xérocline à mésophile sur sol très superficiel sur calcaire
- 21 - Hêtraie-sapinière neutrocalcicole sur sol moyennement profond sur calcaire

Forêt communale de Montbéliardot

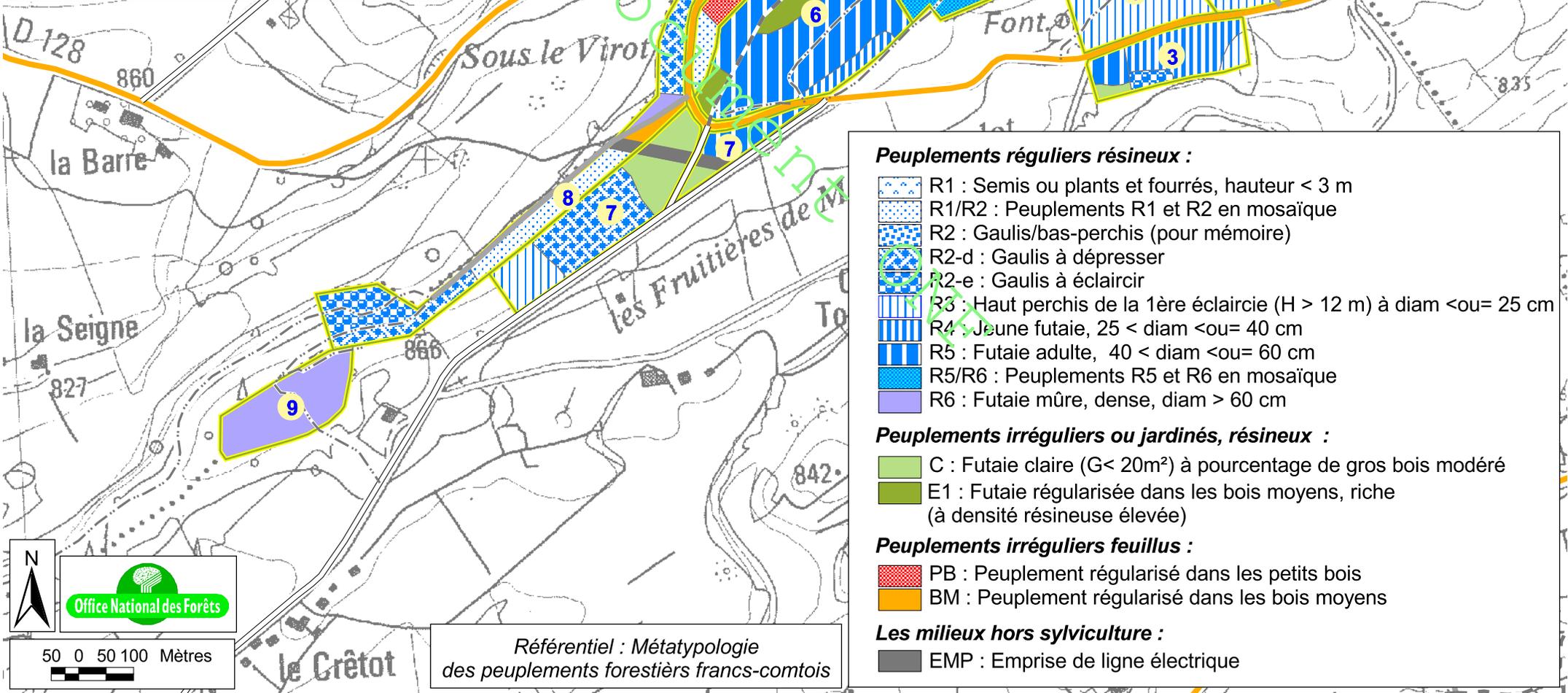
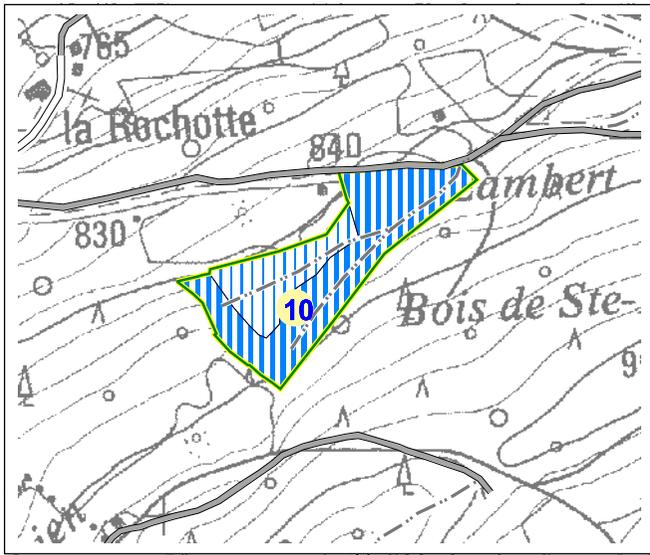
Surface totale : 59.60 ha

Carte des peuplements forestiers

Echelle : 1/10000

Edition
2013

EDR-25 IGN Paris 2003
Tous droits réservés



Peuplements réguliers résineux :

- R1 : Semis ou plants et fourrés, hauteur < 3 m
- R1/R2 : Peuplements R1 et R2 en mosaïque
- R2 : Gaulis/bas-perchis (pour mémoire)
- R2-d : Gaulis à dépresser
- R2-e : Gaulis à éclaircir
- R3 : Haut perchis de la 1ère éclaircie (H > 12 m) à diam <ou= 25 cm
- R4 : Jeune futaie, 25 < diam <ou= 40 cm
- R5 : Futaie adulte, 40 < diam <ou= 60 cm
- R5/R6 : Peuplements R5 et R6 en mosaïque
- R6 : Futaie mûre, dense, diam > 60 cm

Peuplements irréguliers ou jardinés, résineux :

- C : Futaie claire (G < 20m²) à pourcentage de gros bois modéré
- E1 : Futaie régularisée dans les bois moyens, riche (à densité résineuse élevée)

Peuplements irréguliers feuillus :

- PB : Peuplement régularisé dans les petits bois
- BM : Peuplement régularisé dans les bois moyens

Les milieux hors sylviculture :

- EMP : Emprise de ligne électrique

Référentiel : Métatypologie
des peuplements forestiers francs-comtois



50 0 50 100 Mètres



Forêt communale de Montbéliardot

Surface totale : 59.60 ha

Carte n° 4

Carte des fonctions principales

Echelle : 1/10000

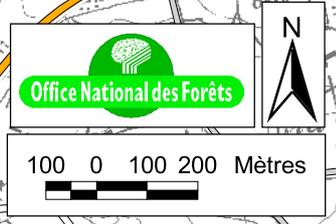
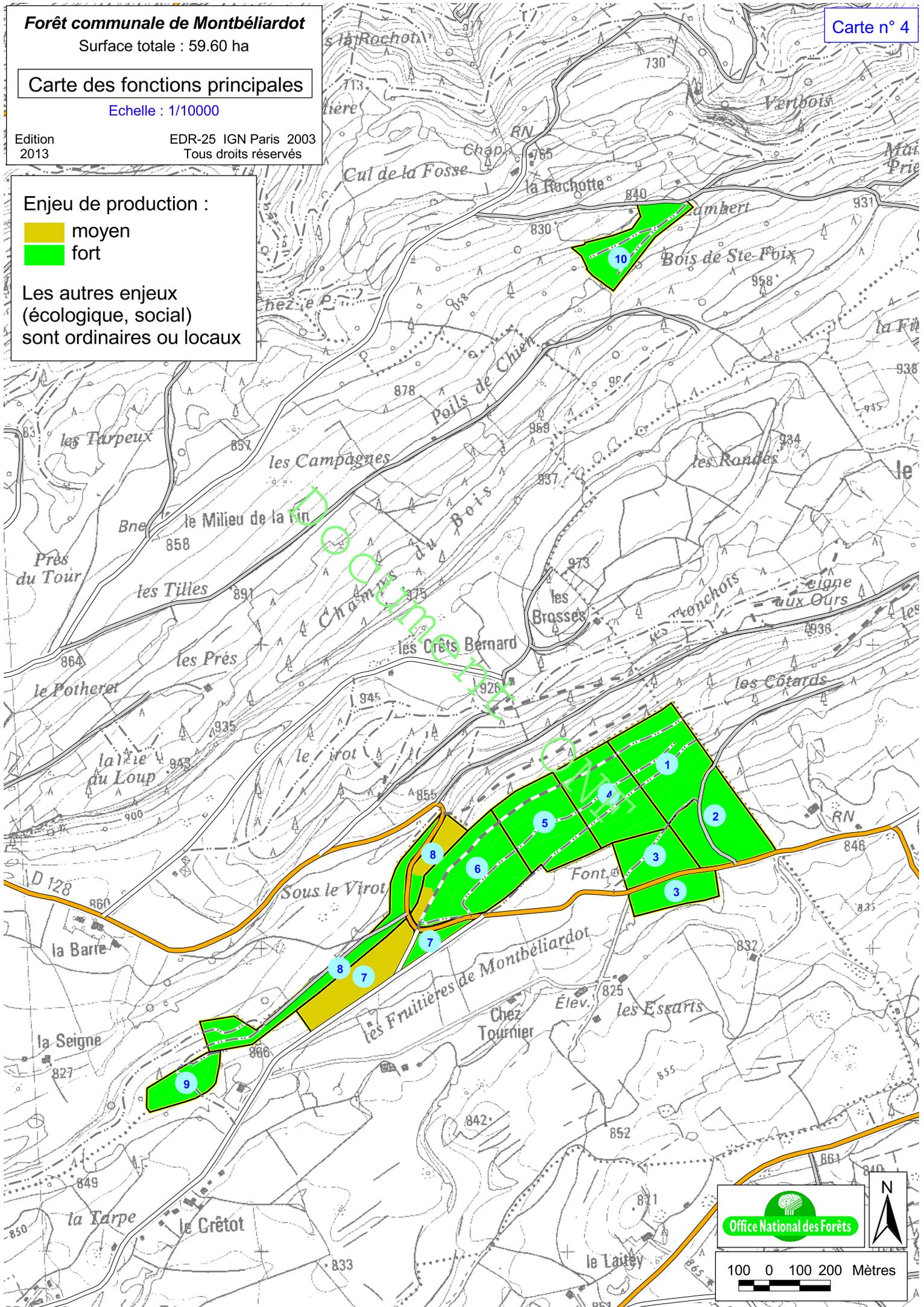
Edition
2013

EDR-25 IGN Paris 2003
Tous droits réservés

Enjeu de production :

-  moyen
-  fort

Les autres enjeux
(écologique, social)
sont ordinaires ou locaux



Office National des Forêts



100 0 100 200 Mètres

Forêt communale de Montbéliardot

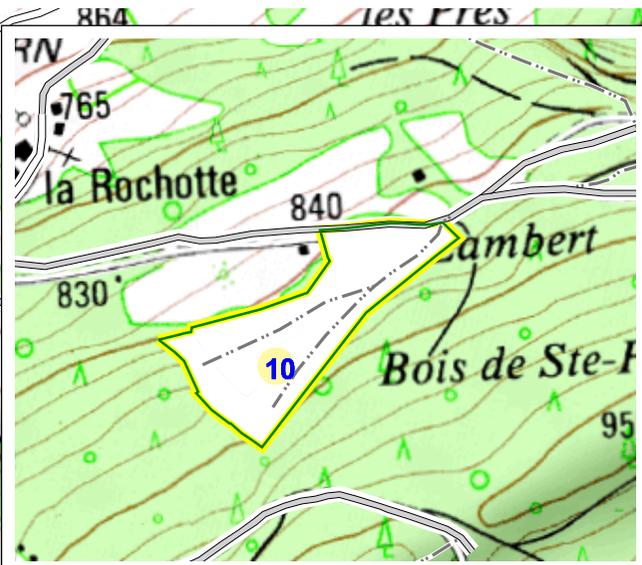
Surface totale : 59.60 ha

**Carte d'aménagement
et des équipements**

Echelle : 1/10000

Edition
2013

Scan25 IGN Paris 2010
Tous droits réservés



Infrastructure existante :

- Routes départementales
- Routes revêtues
- Routes empierrées (accès grumiers)
- Pistes carrossables
- Pistes en terrain naturel
- Places de dépôt et/ou retournement
- Places de retournement (seulement pour tracteurs)

P/	S.(ha)
1	7.09
2	6.05
3	6.03
4	6.74
5	6.58
6	7.97
7	5.50
8	6.77
9	2.60
10	4.27
Total	59.60

Parcelles / Cantons :

- 1 à 6 : Derrière la Fontaine et Chapot
- 7 : A la Gratte
- 8 : Sous les Roches
- 9 : A la Gratte

sur Rosureux :
10 : Grand Ruhier

Arboretum

- Projet de création de place de dépôt et retournement
- Projet de création de route empierrée

- Groupe de régénération : surface à terminer
- Groupe de régénération : surface non terminée en fin d'aménagement
- Groupe de préparation
- Groupe de préparation : peuplements de structure irrégulière, à maintenir
- Groupe d'amélioration
- Groupe d'amélioration : peuplements de structure irrégulière, à maintenir
- Groupe d'amélioration : peuplements à régénérer dans les 20 ans
- Emprise de ligne EDF



Document ONE